



9

# LAC NÈGRE

**Au départ du Boréon, parking de Salèse (1 580 m)**



Au cœur du massif du haut Boréon, le lac Nègre (12 hectares), autrefois appelé "lac Noir", étale ses eaux souvent sombres au pied de parois de granit ocre qui abritent plusieurs itinéraires d'alpinisme. Vierge de toute trace de civilisation, le haut vallon de Salèse, avec son vaste mélèzin, ses rhododendrons et ses buissons de myrtilles, abrite une faune sauvage et prestigieuse : grands ongulés (chamois, mouflon, bouquetin), prédateurs (loup, aigle, martre, hermine) et oiseaux (lagopède, petit tétras). Au-dessus du lac Nègre, le Pas du Préfous, poste de chasse favori du roi d'Italie, Victor Emmanuel II, abrite les vestiges d'un petit enclos entourant une dalle horizontale : assis sur ce noble siège, le roi y guettait le passage des chamois. On croiera durant le parcours, des ruisseaux frémissants, des torrents rapides et des sources cristallines à l'instar de la Chardole dont l'eau, parée de mille vertus, était jadis descendue à dos de mulet jusqu'à Saint-Martin-Vésubie.

## Itinéraire

Du parking de Salèse (1 670 m - b.434), suivre le tracé du GR®GTM qui passe aux abords de la vacherie de Salèse (1 724 m), longe deux lacets de la route et continue à travers mélèzes et arolles. Après avoir dépassé la source de Chardole (1 924 m) et frôlé un lacet de la piste de Mollières, rejoindre cette dernière (b.435) pour gagner le col de Salèse (2 031 m - b.436). Du col, descendre 400 m environ toujours sur la piste et prendre à droite (b.268) le chemin muletier du lac Nègre qui coupe un peu plus loin un torrent. Juste après (b.269), bifurquer encore à droite pour s'élève tranquillement jusqu'au pied du déversoir (b.270). Un court ressaut assez raide donne accès au lac avec en fond le Pas du Préfous (2 615 m - b.272), frontière avec l'Italie et variante possible pour compléter la randonnée (compter 1 h 30 AR depuis le lac). Descente par le même itinéraire avec une brève remontée sous le col de Salèse.



## Caractéristiques de la randonnée

- Dénivelée : +700 mètres / -700 mètres
- Durée : 4 h 30 AR
- Distance : 9 km
- Difficulté : Sportive
- Période conseillée : Juin à Novembre
- Réglementation : Parc national du Mercantour





# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.